

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DU TERRITOIRE
DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE**

Séance du 5 juillet 2017

Le 5 juillet 2017 à 18h10, le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la loi sous la présidence de Madame Sylvia BARTHELEMY, Présidente, Mme Sophie ARTARIA-AMARANTINIS a été désignée secrétaire de séance.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Pascal AGOSTINI ; Philippe AMY ; Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI ; Patrick ARNOUX ; Sophie ARTARIA-AMARANTINIS ; Sylvia BARTHELEMY ; Patrick BIAVA ; Alain BOUTBOUL ; Antoine DI CIACCIO ; Bruno FOTI ; Danièle GARCIA ; Gérard GAZAY ; Sylvia DERAÏ-GIMBERT ; Magali GIOVANNANGELI ; Denis GRANDJEAN ; Alain GREGOIRE ; Muriel HENRY ; Dominique HONETZY ; André JULLIEN ; Michel LAN ; France LEROY ; Jean-Marie LEONARDIS ; Hélène LUNETTA ; Rémi MARCENGO ; Jocelyne MARCON ; Danielle MENET ; Yves MESNARD ; Pierre MINGAUD ; Véronique MIQUELLY ; Léo MOURNAUD ; Patricia PELLE ; Christiane PETETIN ; Patrick PIN ; Christine PRETOT ; Monique RAVEL ; Raymond ROCCHIA ; Vincent RUSCONI ; Mohammed SALEM ; Christophe SZABO DE EDELENYI ; Hélène TRIC ; Madeleine VAICBOURDT.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Maurice CAPEL représenté par Muriel HENRY
Pierre COULOMB représenté par Sylvia BARTHELEMY
Laurent COLOMBANI représenté par Léo MOURNAUD
Bernard DESTROST représenté par France LEROY
Sylvie FANEGO représentée par Monique RAVEL
Daniel FONTAINE représenté par Magali GIOVANNANGELI
Julie GABRIEL représentée par Pascal AGOSTINI
Danièle GIRAUD représentée par Danièle GARCIA
Stéphanie HARKANE représentée par Patrick ARNOUX
David MASCARELLI représenté par Alain BOUTBOUL
Robert MIECHAMP représenté par Raymond ROCCHIA
Geneviève MORFIN représentée par Hélène TRIC
Alain ROUSSET représenté par Danielle MENET
Giovanni SCHIPANI représenté par Marie-Hélène ARFI-BONGIOVANNI
Serge PEROTTINO représenté par Madeleine VAICBOURDT
Jeannine LEVASSEUR représentée par Sophie ARTARIA-AMARANTINIS

Etait absente Madame :

Joëlle MELIN

CT4/050717/6

Sur le rapport de Sylvia BARTHELEMY

Contrat de ville du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile – Approbation du programme d'actions 2017

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

La Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014 donne aux Communautés d'agglomérations la compétence de droit en matière de Politique de la Ville. A cette fin, l'ex Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a délibéré pour s'emparer pleinement de la compétence obligatoire que représente la Politique de la Ville.

Au 1er janvier 2015, une nouvelle génération de contrats de ville est entrée en vigueur pour la période 2015-2020. Elle institue le contrat de ville comme contrat unique reposant sur 3 piliers : développement économique, cohésion sociale et cadre de vie.

La géographie prioritaire a pour objectif de rationaliser et de recentrer la politique de la ville au bénéfice des territoires les plus en difficulté.

Le nouveau Contrat doit contribuer à réduire les écarts constatés entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers de la commune d'Aubagne ainsi que des autres communes de l'intercommunalité, et à garantir l'égalité des chances pour les publics les plus fragiles aux services publics et associatifs.

Sur le Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile un seul quartier à Aubagne a été retenu comme prioritaire, le quartier du Charrel. Toutefois les anciens quartiers du CUCS font l'objet d'une veille active. C'est dans ce cadre que le Conseil de Territoire et la ville d'Aubagne ont élaboré l'appel à projets 2017.

L'appel à projet 2017 a été diligenté par le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et la ville d'Aubagne, et a fait l'objet d'une instruction entre février et mars 2017.

Le nouveau contrat intercommunal repose sur quatre piliers :

- Le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- L'emploi et le développement des activités économiques,
- La cohésion sociale,
- La citoyenneté et les valeurs de la République.

La programmation 2017 met en exergue les priorités de l'Etat : 50 % des actions concernent la Citoyenneté et la Jeunesse, 30 % les actions favorisant l'accès à l'emploi et l'Insertion par l'économie.

Ladite programmation, co-construite en partenariat avec tous les acteurs :

- A renforcé l'ancrage du Programme de Réussite Educative intercommunal dans le service Politique de la Ville qui s'inscrit pleinement dans une démarche éducative de projet de Territoire,
- A favorisé la mise en place du conseil citoyen dans l'esprit de la Loi du 21 février 2014. La ville d'Aubagne a mis à disposition un agent afin de l'animer et l'accompagner dans son développement, de ce fait cette programmation conforte la réappropriation du cadre de vie par ses habitants.

La mise en place d'un fond de participation des habitants permettra de financer des actions favorisant la citoyenneté et le vivre ensemble.

Au titre de l'année 2017, afin de valider les projets présentés par les différentes associations, un Comité Technique de Programmation a été organisé le 28 février dernier pour établir la liste des actions et les plans de financement de ces interventions.

Le comité de pilotage présidé par le Préfet à l'Egalité des chances a approuvé ces propositions le 22 mars 2017.

Cette année, 32 actions dont 10 nouvelles ont été retenues, dans une programmation intercommunale, en fonctionnement, pour un total de 181 841 € (hors FIPDR).

La Métropole Aix-Marseille-Provence consacrera 23 140 € à ces actions, conformément aux orientations du Contrat de Ville signé.

Au vu de ce qui précède, Madame la Présidente propose au Conseil de Territoire d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.

Considérant

- Le programme d'actions 2017.

Où le rapport ci-dessus,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

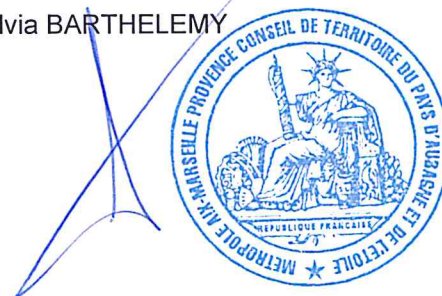
Article unique :

D'approuver le programme d'actions 2017 répondant aux objectifs du Contrat de ville.

AVIS FAVORABLE

Certifié Conforme
La Présidente du Conseil de Territoire

Sylvia BARTHELEMY





Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

CONTRAT DE VILLE CTPAE/AUBAGNE 2017

Projets & Financements

ACTION			SUBVENTION				AVIS & MONTANT 2017						C.L.S.		Autres
			2016		2017		AVIS ETAT	VILLE Montant	ETAT Montant	REGION Montant à confirmer	CD13 Montant à confirmer	CT4 Montant	Aubagne	La Penne / Huychaune	
			DEMANDEE	OBTENUE (Ville+Acse+ Région+CG+CL S+Anglo)	% (Obtenue/ Demandée)	DEMANDEE									
12 R	Consultations Juridiques	CDAD 13	8 060 €	6 948 €	86,2%	7 500 €	4 931 €	AF0			1 831 €		2 100 €	1 000 €	
13 R	Lutter contre l'exclusion accès art et culture	CDC 13	10 000 €	5 000 €	50,0%	7 000 €	3 000 €	AF0				1 000 €	2 000 €		
14 R	Projet de Prévention Ruprures Scolaires Collège Charrel	CDSC 13	8 500 €	6 500 €	76,5%	8 500 €	7 500 €	AF	3 500 €	2 000 €		2 000 €			
15 R	Chantier Jeunes	CDSC 13	8 100 €	7 000 €	86,4%	8 500 €	8 500 €	AF	1 000 €	3 000 €	3 000 €		1 500 €		
16 R	Réseau prise en charge mal-être des aîés	COLLECTIF SANTE JEUNES	18 000 €	15 000 €	83,3%	18 000 €	15 500 €	AF	2 500 €	3 000 €	3 000 €	2 000 €			
17 R	Centre Ressource d'accès au droit	CRAD	6 000 €	6 000 €	100,0%	6 000 €	6 000 €	AF		1 500 €	3 000 €		1 500 €		
18 R	Culture au Charrel	EN PHASE	22 000 €	15 000 €	68,2%	21 000 €	12 500 €	AF	1 500 €	3 000 €	6 000 €	2 000 €			
19 R	Cité OK	EN VIES ENDEUX 13	3 000 €	2 000 €	66,7%	4 000 €	3 000 €	AF	1 000 €	2 000 €					
20 R	Valorisation de la rue Laget	BAOBAB				5 300 €	5 300 €	AF	1 000 €	2 000 €		1 000 €	1 300 €		
21 R	Culture Scientifiques	LES PETITS DEBROUILLARDS	4 000 €	2 000 €	50,0%	4 000 €	2 000 €	AF		2 000 €					
22 R	Graff mur Falissy	AYR				4 000 €	3 000 €	AF	1 000 €	1 000 €		1 000 €			
23 R	Le théâtre acteur Social	TETINES ET BIDERONS	8 754 €	4 000 €	45,7%	15 590 €	7 000 €	AF	2 000 €	3 000 €		2 000 €			
			141 414 €	104 448 €		187 890 €	116 731 €		13 500 €	29 000 €	35 831 €	12 000 €	8 800 €	15 600 €	2 000 €

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception en préfecture : 18/07/2017

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

CONTRAT DE VILLE CTPAE/AUBAGNE 2017

Projets & Financements

N° POSTER	ACTION	SUBVENTION					AVIS & MONTANT 2017							Autres				
		TITULATURE	PORTEUR	2016		2017		AVIS ETAT	VILLE Montant	ETAT Montant	REGION Montant à confirmer	CD13 Montant à confirmer	GT4 Montant		C.L.S.			
				DEMANDEE	OBTENUE (Ville+Acse+ Région+CG+CL S+Agele)	% (Obtenu/ Demandée)	DEMANDEE								OBTENUE (Ville+Acse+ Région+CG+CL S+Agele)	% (Obtenu/ Demandée)	Aubagne	La Pierre / Havesauna
EMPLOI / INSERTION (renouvellement d'actions 2016 et / ou nouvelles actions 2017)																		
1	R	Insertion économique et sociale via "microcrédit accompagné" publics préparés	ADIE	3 000 €	2 000 €	66,7%	3 000 €	2 000 €	66,70%	AF	2 000 €							
2	N	Passerelle Entreprises	MISSION LOCALE AUBAGNE				5 200 €	5 000 €	96,15%	AF	4 000 €			1 000 €				
3	R	D'un quartier à l'Europe	MISSION LOCALE AUBAGNE	4 600 €	4 500 €	97,8%	4 700 €	4 700 €	100,00%	AF	3 000 €			1 700 €				
4	R	Du Quartier au Pouvoir d'Agir	MISSION LOCALE AUBAGNE	4 200 €	4 000 €	95,2%	5 410 €	5 410 €	100,00%	AF	3 000 €			2 410 €				
5	N	Concertation Quartiers	MISSION LOCALE AUBAGNE				3 216 €	3 000 €	93,28%	AF	3 000 €							
				11 800 €	10 500 €		21 526 €	20 110 €			- €	15 000 €	- €	- €	5 110 €	- €	- €	- €
COHESION SOCIALE (renouvellement d'actions 2016 et / ou nouvelles actions 2017)																		
6	N	Espace Du Territoire d'Aubagne pour l'Emploi	ACPM				25 000 €	2 000 €	8,00%	AF0				2 000 €				
7	N	Espace de pratiques numériques du Chânel	URBAN PROD				9 000 €	4 000 €	44,44%	AF	2 000 €			2 000 €				
8	N	Amplonnat Foot Immeuble	AIL	4 000 €	3 000 €	75,0%	5 500 €	3 500 €	63,64%	AF	1 500 €				2 000 €			
9	N	Un Artiste un Quartier	ARTEURO	8 000 €	5 000 €	62,5%	6 000 €	1 000 €	16,67%	AF0		1 000 €						
10	N	Atelier Juridique Médiation	ASMAJ	23 000 €	21 000 €	91,3%	23 000 €	21 000 €	91,30%	AF0		10 000 €			10 000 €		1 000 €	
11	N	Epicier Sociale	CCAS	10 000 €	6 000 €	60,0%	10 000 €	7 000 €	70,00%	AF	3 000 €	3 000 €	1 000 €					

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de rétrotransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

CONTRAT DE VILLE CTPAE/AUBAGNE 2017

Projets & Financements

N° POSTER	ACTION	SUBVENTION							AVIS & MONTANT 2017							C.L.S.		Autres
		2016			2017				AVIS ETAT	VILLE Montant	ETAT Montant	REGION Montant à confirmer	CD13 Montant à confirmer	CT4 Montant	Aubagne	La Penna / Huysseine		
		DEMANDEE	OBTENUE (Ville+Acse+ Région+CG+CL S+Anglo)	% (Obtenue/ Demandée)	DEMANDEE	OBTENUE (Ville+Acse+ Région+CG+CL S+Anglo)		% (Obtenue/ Demandée)										
		CADRE DE VIE / HABITAT / TRANSPORT (renouvellement d'actions 2016 et / ou nouvelles actions 2017)																
24 R	Promouvoir et Faciliter l'accès au logement des Jeunes d'Aubagne et bassin de l'Huveaune	22 000 €	21 000 €	95,5%	22 000 €	18 000 €	81,8%	AF0				12 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €			
25 R	Atelier de Quartier Action d'auto Réhabilitation accompagnée	6 000 €	6 000 €	100,0%	6 000 €	5 000 €	83,3%	AF		3 000 €					2 000 €			
26 R	Embellissement Paysager	7 600 €	6 500 €	85,5%	8 194 €	8 000 €	97,6%	AF		3 000 €		3 500 €	1 000 €	1 000 €	500 €			
27 N	GUP Action le Charrel				10 000 €	4 000 €	40,0%	AF		1 000 €	1 000 €				2 000 €			6000 € ERILIA à confirmer
28 N	Echange de savoir cuisine régional et International				2 000 €	2 000 €	100,0%	AF0		1 000 €				1 000 €				
TOTAL		35 600 €	33 500 €		48 194 €	37 000 €				2 000 €	7 000 €	15 500 €	51 331 €	17 000 €	21 410 €	15 600 €	2 000 €	- €
		188 814 €	148 448 €		257 610 €	173 841 €				15 500 €	51 000 €	51 331 €	51 331 €	17 000 €	21 410 €	15 600 €	2 000 €	- €

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

AUBAGNE 2017
Projets & Financements FIPDR

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017

CONTRAT DE VILLE CTPAE/AUBAGNE 2017
Projets & Financements

N° POSTER	ACTION	INTITULE	PORTEUR	SUBVENTION						AVIS & MONTANT 2017						C.L.S.		Autres
				2016			2017			AVIS ETAT	VILLE Montant	ETAT Montant	REGION Montant à confirmer	CD13 Montant à confirmer	CT4 Montant			
				DEMANDEE	OSTENUE (Villes+Ac26+ Région+CG+CL St-Agnolo)	% (Obtenue/ Demandée)	DEMANDEE	OSTENUE (Villes+Ac26+ Région+CG+CL St-Agnolo)	% (Obtenue/ Demandée)									
29	R	Médiation Familiale	Résidences	55 092 €	27 000 €	49,0%	55 008 €	27 000 €	49,1%			12 000 €	8 000 €	3 000 €		6 000 €	1 000 €	
30	R	Aides aux Victimes	Avad	84 171 €	32 000 €	38,0%	69 568 €	32 500 €	46,7%			13 000 €	11 000 €			7 500 €	2 000 €	
31	R	Violences Conjugales	SOS Femmes	28 500 €	20 000 €	70,2%	28 500 €	20 500 €	71,9%			6 000 €	5 000 €			4 500 €	1 000 €	

CONSEIL CITOYEN

Fonds de participation des habitants

32	N	Dossier en cours	à déterminer par le Conseil Citoyen	AF	1 000 €	5 000 €	2 000 €

PREFECTURE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

CONSEIL DE TERRITOIRE

VILLE D'AUBAGNE

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20170705-CT4-050717-6-DE
Date de télétransmission : 18/07/2017
Date de réception préfecture : 18/07/2017